

ominations faites à des organismes subsidiaires de l'Assemblée, parmi lesquelles
a remarque celle de M. Louis-Denis Hudon, du Canada, au Comité des contri-
utions, pour un mandat de trois ans à compter de 1966.

La Cinquième Commission a aussi approuvé le budget additionnel de 1964
elle a adopté en première lecture les prévisions budgétaires de 1965 et 1966.
Elle a étudié ensuite des questions relatives au personnel et discuté un rap-
port du secrétaire général sur la composition géographique du Secrétariat des
ations Unies.

Sixième Commission

La Sixième Commission (Questions juridiques) a inauguré ses travaux par des
élibérations sur les rapports de la seizième et de la dix-septième sessions de la
Commission du droit international, ayant trait principalement à la codification
du droit des traités et aux missions diplomatiques spéciales. Le 5 novembre,
Assemblée a adopté par 82 voix (dont le Canada) sans opposition, avec 21
abstentions, une résolution recommandée par la Sixième Commission sur les
moyens à prendre pour assurer une meilleure participation aux traités multi-
latéraux généraux conclus à l'époque de la Société des Nations.

Après l'adoption d'une résolution assez controversée relative à des programmes
d'assistance technique destinés à développer l'enseignement et la compréhension
du droit international, la Commission juridique s'est engagée dans un débat, qu'on
prévoit devoir être long, sur les principes des relations amicales et de la coopé-
ration entre les États.